



Veyrier-du-Lac

# Mission d'étude et de réalisation d'un schéma directeur d'organisation et de requalification du centre-bourg de la commune

Compte-rendu de l'atelier participatif n°1  
du 20 octobre 2022



## ➤ Méthode et déroulé de l'étude

### La concertation au long de l'étude

#### PHASE 1

##### Diagnostic

- Comprendre le fonctionnement actuel du centre-bourg et identifier les usages et usagers du site
- Analyser les grandes caractéristiques en termes d'organisation urbaine, de mobilité, de commerces, d'équipements, de paysage, de patrimoine, etc.
- Définir et hiérarchiser les enjeux majeurs du projet

ENTRETIENS AVEC LES  
PERSONNES-RESSOURCES

QUESTIONNAIRES  
COMMERÇANTS

ATELIER PARTICIPATIF N°1

#### PHASE 2

##### Étude de faisabilité

- Explorer les possibilités d'évolution et d'aménagement du centre-bourg
- Évaluer les différentes propositions suivant les objectifs fixés en phase 1

ATELIER PARTICIPATIF N°2

#### PHASE 3 et phase 4

##### Traduction du scénario et rédaction du dossier final

- Fixer et rédiger le programme d'aménagement des espaces publics du centre-bourg de Veyrier
- Intégrer une approche opérationnelle du scénario retenu (financière et de phasage)

La commune de Veyrier-du-Lac a confié à ARTER (bureau d'études en urbanisme, paysage et mobilité) et l'Echappée Programmation (bureau d'études en programmation urbaine) une étude portant sur l'élaboration d'un **schéma directeur d'organisation et de requalification du centre-bourg**.

Elle doit permettre la définition d'une **stratégie globale d'aménagement et d'orientation au niveau de l'axe principal de circulation (la RD909) allant du parking du Plan jusqu'au groupe scolaire au Sud du centre-bourg, ainsi que ces « épaisseurs »** (Place des Enfants, rue de la Voûte...).

Dans le cadre de cette étude, la commune a souhaité mettre en place une démarche de concertation afin de bien prendre en compte les besoins et aspirations de la population. Ainsi, lors de cette première phase d'étude (phase de diagnostic) - ce 1er atelier participatif a permis d'identifier ensemble, sous un format table ronde, les enjeux en matière de mobilité et stationnement, de vie locale et d'espaces publics, à travers une vision à l'échelle du bourg puis à l'échelle du secteur de l'Église / Presbytère.

Un second atelier est également prévu en phase 2 de la présente étude, sur le travail des scénarios d'aménagement.

## ➤ Introduction à l'atelier participatif

À l'aide de fonds de plan (à l'échelle du bourg puis de l'église/presbytère) et par la mise en place de gommettes colorées (rouge : points noirs / vert : points positifs / jaune : besoins) et d'annotations, les participants ont pu traiter, plus précisément, les thématiques et questions suivantes :

### Déplacements / traversée de la RD et modes doux :

- × *Les points noirs ou contraintes lors de vos déplacements (en voitures, à vélo ou à pied) au centre-bourg ou en le traversant.*
- × *Quels éléments à améliorer ou sections à sécuriser ?*
- × *Quels sont vos usages sur la RD (passage, commerces/équipements...) / Quels sont vos usages rue de la Voûte (passage, équipements...)*
- × *Vous déplacez-vous à vélo au sein de la commune ? Pour quel type d'itinéraire ? Avez-vous des difficultés à vous stationner ?*

### Vie locale / commerces, services et équipements :

- × *État de l'offre commerces / services / équipements des manques, des besoins ?*
- × *Comment accédez-vous aux commerces ? Quels sont vos pratiques du centre bourg (faire ses courses, boire un verre, aller dans les commerces ?*
- × *Où positionnez-vous la centralité sur Veyrier ? Existe-t-il d'autres lieux pour se rencontrer selon vous sur la commune ? Où localisez-vous l'entrée et la sortie du centre-bourg ?*
- × *Quel lien faites-vous entre le centre-bourg et le lac (accessibilité, « visibilité », ...)*
- × *Pensez-vous que l'animation sur la commune est suffisante ? À renforcer ? Quels lieux pourraient recevoir le plus d'usages ?*

### Espaces publics / rapport au paysage et patrimoine :

- × *Comment qualifiez-vous la qualité des espaces publics (état, esthétisme, convivialité/déserts, calmes/bruyants, entretenus...)*
- × *Le rapport au paysage et patrimoine : monuments (église...), qualité des façades, place de la végétation dans l'espace public, points de vue vers les Monts, vers le lac, ...*
- × *La place de points d'arrêt ou la présence de mobiliers urbains (bancs par exemple) et la qualité de ceux-ci (mobilier adapté / de qualité, point de vue, accessibilité...)*

## » Synthèse des retours de l'atelier

### ZOOM SUR LA THÉMATIQUE

#### Déplacements / traversée de la RD et modes doux

##### Sécuriser et encourager les déplacements piétons et cycles le long de la RD909

Le long de la RD909, les habitants ont mis en avant la difficulté à se déplacer à pied avec la présence de trottoirs étroits, soit non confortables, sur certains points, ne permettant pas de créer une continuité sécurisée le long de cet axe (points particuliers en centre-bourg, mais également sur la section giratoire du Plan aux Pérouzes).

Un des points durs se localise au niveau du giratoire des Pérouzes, en particulier en termes de signalétique et marquage des cycles sur la chaussée. Ce qui entraîne un certain conflit entre les véhicules et les cycles. Le souhait est ainsi d'améliorer la signalétique pour les voitures et vélos afin de sécuriser les déplacements vélos.

Il est également relevé des vitesses excessives exercées par les véhicules – en particulier vers la Mairie -, entraînant peu de sécurité pour les piétons, en particulier pour traverser la RD.

##### Réserver la rue de la Voûte aux modes doux (piétons et cycles)

Plusieurs tables habitantes ont fait part du souhait de mettre en zone piétonne – soit, de réserver la rue seulement aux véhicules des riverains – la rue de la Voûte, et voire pour certains de l'étendre route du Mont Baret et de Morat.

##### Valoriser les accès piétons et cheminements perpendiculaires à la RD

Les habitants ont relevé plusieurs chemins piétons perpendiculaires (« traboules » = passage piétons) à la RD909, qu'ils souhaitaient faciliter, dans leur accès et visibilité). Plus particulièrement, l'accès et le chemin entre les quais et la Mairie ont été également remontés comme étant à valoriser.

##### Offrir davantage de disponibilité au stationnement cycles

Un manque de stationnement vélos est relevé, en particulier sur le secteur à proximité de la Mairie. Concernant le service de location Vélo'necy (géré par le Grand Annecy), certains habitants souhaiteraient davantage de vélos disponibles et/ou une station supplémentaire (côté mairie par exemple).

##### » Pistes de réflexion de la part des habitants

Les terrepleins centraux seraient à revoir, dans les objectifs d'élargissement des trottoirs, mais aussi d'amélioration des aménagements pour les cycles (bandes cyclables ?) et de réduction de la vitesse des véhicules.

Afin de « délester les voitures du centre », une proposition de boucle à sens unique dans le centre (RD909>Route de la Brune) a été également faite.

**Hors du périmètre de notre étude, il est relevé : un manque de trottoir sur la route de Thônes et des vitesses excessives sur la route de Morat.**

## » Synthèse des retours de l'atelier

### **Un manque de fréquence des transports en commun (*compétence gérée par le Grand Annecy*)**

Une table habitante a relevé un manque de fréquence des bus (arrêt de bus vers le Petit Casino) aux heures de pointes, mais également sur l'amplitude des horaires (en soirée notamment).

### **La mise en place d'une circulation à sens unique l'été - route de la Brune et du Port – avec des retours positifs de la part des habitants**

### **Des besoins de stationnement pour les résidents du centre**

La problématique de stationnement pour les riverains du centre-bourg a été soulevée, en particulier avec la mise en place de la zone bleue étendue sur tout le centre-bourg, avec un manque de place de stationnement pour les habitants rue de la Voûte.

Le long de la RD, certains habitants ont émis la volonté de maintenir du stationnement en long (pour l'accès aux commerces) et pour d'autres, le souhait de réduire le nombre de stationnements afin de libérer l'espace – en particulier les trottoirs - sur la section commerciale de la RD, au vu des contraintes de largeurs.

### **Apaiser le secteur entre le presbytère et la mairie**

Les habitants ont émis le souhait d'apaiser le secteur autour du presbytère, et réalisé plusieurs propositions ou points de vigilance dans ce sens :

- × Réserver voire condamner la rue des Ecoliers - section entre le presbytère et l'hôtel - aux piétons et plus globalement améliorer les circulations piétonnes autour ;
- × Mettre en place la rue du mont Baret en sens unique ;
- × Une attention à porter au carrefour de la RD et de la rue des Ecoliers et au niveau de la sortie du parking souterrain de l'école qui mériteraient d'être sécurisés

### **Pistes de réflexion**

Afin de faciliter le stationnement pour les riverains et avant la recherche d'autres solutions, des propositions ont été faites de mettre en place des badges réservés aux résidents (avec tarif préférentiel)

#### **>> Des enjeux de recherche d'offre de stationnement complémentaire :**

- × Repenser globalement les parkings à l'échelle du centre-bourg,
- × Améliorer le parking de la mairie et aménager un parking souterrain sous la Mairie,
- × Proposer du stationnement souterrain sous la Poste,
- × Aménager en parking la parcelle au sud - patte-d'oie entre la route de Thônes/la route de Menthon,
- × Aménager un parking sur la parcelle libre privée (à côté de la fleuriste et à proximité de la crèche),
- × Utiliser les terre-pleins centraux pour stationner,
- × Au niveau de l'école, réétudier les places sur ce secteur ?

## ↳ Synthèse des retours de l'atelier

### ZOOM SUR LA THÉMATIQUE

#### Vie locale / commerces, services et équipements

##### **Un manque de lieu de rencontre et de convivialité**

Pour pratiquement l'ensemble des habitants présents, Veyrier manque d'un centre village et l'identification d'un lieu de vie identifié. Et pour la plupart des tables habitantes, le « futur » centre village ou place du village se positionne sur le secteur de l'Église et plus particulièrement entre le presbytère et la Mairie avec un aménagement permettant de relier ces 2 entités.

Le « rôle » de l'hôtel reste à définir pour les habitants, l'hôtel manque de « dynamisme » et pourrait jouer un rôle central en complémentarité du presbytère, certains l'identifient dans leur proposition comme le lieu de café.

##### **Le presbytère représente l'opportunité de favoriser une vie de village**

Les habitants souhaitent voir davantage d'usages et d'activités sur ce secteur permettant un lieu convivial et de rencontre, beaucoup d'idées ont été émises, à savoir et pour exemples, l'installation de :

- × Un café,
  - × Un concept store restauration - café – boutique – épicerie,
  - × Une maison des associations,
  - × La bibliothèque,
  - × L'office du tourisme,
  - × Un espace intergénérationnel,
  - × Un centre culturel avec lieu d'exposition,
  - × Un espace de tiers-lieux – coworking,
  - × Des activités sportives (yoga...).
- mais également de mettre en valeur le jardin à l'arrière :
- × Avoir un jardin mieux entretenu et l'ouvrir davantage
  - × D'aménager un jardin potager partagé
  - × De prévoir avec le jardin de l'Église un espace pour les enfants

## ↳ Synthèse des retours de l'atelier

### **Le secteur de la Mairie à penser en lien avec le presbytère**

Certains habitants ont indiqué qu'ils souhaitaient avoir un espace de vie à la mairie, permettant de mettre en valeur la vue remarquable sur le lac, mais aussi de retrouver des activités telles que l'office du tourisme ou encore des jeux à l'arrière de la mairie.

Ils ont également relevé un nombre de places de stationnement réservées à la mairie trop élevé ou pouvant être mobilisées en dehors des jours ouvrés (par exemple le week-end).

### **Le secteur de la Poste est identifié comme second « pôle » fort du centre-bourg**

Il est ressorti le besoin de maintenir et de renforcer ce secteur, en lieu d'animation commerciale, avec pratiquement dans toutes les propositions faites la volonté de garder voire ouvrir davantage le point de vue sur le lac. Plusieurs propositions sur le secteur ont ainsi été faites - à savoir et pour exemples :

- × De conserver le marché et l'améliorer avec éventuellement l'opportunité d'un marché couvert (halle),
- × D'avoir un lieu de rencontre avec quelques commerces supplémentaire et le maintien de la bibliothèque,
- × D'avoir un espace convivial, mêlant également : culturel et tiers-lieu

### **Une offre commerciale satisfaisante pour certains ou qui nécessiterait d'être complétée pour d'autres**

Plusieurs retours positifs ont été relevés sur l'activité du Petit Casino (en tant que lieu de vie, avec sa terrasse, etc.).

Pour certaines tables d'habitants, l'offre commerçante pourrait être complétée ou améliorée par : un marché diversifié et moins cher, un marché en nocturne le week-end, une boucherie/traiteur, un salon de thé, un bar, ou encore un magasin de producteurs locaux.

### **Rechercher davantage d'animations, en particulier au bord de lac**

Un manque d'événements et d'animations est ressorti par les habitants, ils ont abordé leur volonté d'avoir une fête de village, d'avoir plus d'animations vers les bords de lac (quais du Gén. Doyen et plage) avec des espaces de jeux pour les enfants, des lieux de restauration/café ouverts toute l'année ou encore l'installation de commerces éphémères

## ↳ Synthèse des retours de l'atelier

### ZOOM SUR LA THÉMATIQUE

#### Espaces publics / rapport au paysage et patrimoine

**De manière globale, les habitants trouvent qu'il manque des espaces de jeux pour les enfants et adolescents dans le centre-bourg**

#### **Un manque de verdure des espaces publics**

Certains habitants souhaiteraient voir davantage de plantations / de « vert », le platane devant l'Église est pris comme exemple. La place des Epèles est également relevée dans une volonté d'avoir un jardin amélioré.

La question de voir davantage de « verdure » dans la cour d'école, a également été relevée par les habitants.

**Des tables habitantes ont noté également le besoin de voir certains aménagements sur l'espace public amélioré, en termes de propreté, d'esthétisme (du mobilier urbain par exemple), de manque d'harmonie des enseignes commerciales ou encore d'éclairage public à diminuer.**